le lien

Le Dorat

BULLETIN MUNICIPAL
JANV. / FÉV. / MARS 2022

P2
Les vœux du maire

P5
Le passé est notre avenir

P9
Une nouvelle aire de jeux

[LE MOT DU MAIRE]

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi d'abord de remercier particulièrement tous ceux qui parmi vous, agissent pour qu'il fasse bon vivre au Dorat et pour le faire savoir : personnels de la fonction territoriale et élus, associations, commerçants, salariés, retraités et entrepreneurs...

Je salue également tous ceux d'entre vous qui prennent soin de nous dans les circonstances difficiles que nous connaissons : les personnels soignants, les pompiers et les gendarmes.

L'année 2021 a été marquée par trois évènements majeurs :

Tout d'abord un contexte inédit de contraintes et de restrictions mises en place par le gouvernement pour tenter de juguler l'épidémie de la Covid, et cela depuis le mois de mars 2020, bientôt deux ans ! Nous aurions tant voulu vous rencontrer d'avantage pour échanger de manière constructive et conviviale. C'est pour tenter de palier le mieux possible à cette situation que nous avons voulu créer notre journal « Le Lien » et mettre en ligne un nouveau site internet, à jour et plus fluide.

Ensuite, il a fallu dès notre élection préparer et organiser la reprise par notre ville de la compétence scolaire, c'est-à-dire la gestion des écoles primaires et élémentaires, de la garderie et du restaurant scolaire, avec à la clé un impact budgétaire notable sur nos coûts de fonctionnement.

Enfin, nous avons signé au mois de mai dernier une convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » avec deux autres collectivités bénéficiaires (Bellac et notre Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche), le Département et l'Etat. Les bases sont maintenant jetées pour travailler collégialement à rendre notre territoire plus attractif en ciblant nos projets sur le cœur des deux centralités que sont Bellac et Le Dorat.

En 2021...

Les premiers mois de l'année 2021 ont été dédiés à la préparation du budget annuel et à l'établissement d'un Plan Pluriannuel d'Investissement afin de répartir nos investissements sur les années futures.

Ce travail budgétaire de fond qu'il fallait mener ne nous a pas empêché d'agir concrètement dès notre première année de mandat : réalisation d'une aire de jeux pour les petits, réfection de la toiture du cinéma, réfection des courts de tennis, aménagement de la future maison des associations (en cours), enrobage du parking de la Maison de Santé, réglementation du stationnement et végétalisation place Charles De Gaulle (en cours), création d'une MicroFolie, revitalisation du marché hebdomadaire, mise en place d'une cellule de crise pour analyser de façon réactive et au cas par cas les activités menacées, réactivation du Centre Communal d'Action Sociale ...

Au niveau de la Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche, nous avons également soutenu la mise en œuvre d'une plateforme de commerce en ligne, la création de la voie verte du Dorat à Magnac Laval et Châteauponsac (en cours), et la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours (PLUi).

… Et maintenant en 2022

Nous le savions, il n'est pas facile de créer ou même de maintenir de l'activité sur notre territoire. Notre équipe se bat et nous continuerons à nous battre pour soutenir l'entreprise en difficulté et le commerce qui veut s'installer ou qui ne trouve pas de repreneur ! La vacance des locaux commerciaux est un souci constant pour les élus. La sauvegarde des commerces existants reste notre préoccupation majeure et nous le savons, la vôtre également.

Mais nous avons un atout sous- exploité : un patrimoine qu'on nous envie, un patrimoine qui est une charge mais aussi une chance pour développer l'activité économique grâce au levier touristique.

Les outils mis à notre disposition dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » vont nous permettre de concrétiser dans les années à venir notre politique communale autour de l'attractivité, de l'accueil et de la solidarité, en utilisant ce levier touristique pour atteindre quatre objectifs : améliorer les conditions de vie de nos habitants, dynamiser notre économie, favoriser l'inclusion de nos personnes âgées et développer les actions en faveur de notre jeunesse et de nos associations.

Dès maintenant je vous invite à participer à la réunion publique d'information sur ces thèmes qui aura lieu au Cinéma du Dorat le vendredi 25 février de 19h à 22h (sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur), afin de partager ensemble nos ambitions.

Pour cette nouvelle année, nous avons remis à nos ainés des chocolats accompagnés d'une carte de vœux, réalisée par les enfants de l'école élémentaire du Dorat. Un grand merci à tous ces jeunes artistes pour leur participation !

© Philippe Massonnaud

[PATRIMOINE]

Le passé est notre avenir

Le patrimoine, littéralement ce qui appartient à nos pères, ce qui nous est transmis par nos pères, lorsque l'on parle d'architecture, représente pour une cité un capital historique et culturel, qui engage la commune sur deux attitudes : soit elle considère cet héritage comme une charge, bien au-delà des moyens du budget de la commune et de la population pour ce qui concerne l'habitat privé, et décide d'entretenir à minima les bâtiments et espaces publics, soit la municipalité prend aussi en compte le potentiel économique de cet héritage matériel et se lance alors dans une politique plus offensive de valorisation et de mise en valeur du patrimoine.

Au Dorat, nous avons bien sûr notre Collégiale, la Porte Bergère ou la maison Lapouge, mais aussi en centre bourg, des rues et venelles typiques, de superbes chambranles de portes richement sculptés dans le granit, de belles demeures de caractère et globalement un bâti relativement homogène et harmonieux.

L'Etat ne s'y est pas trompé puisque notre cité bénéficie aujourd'hui du précieux classement SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)[1], qui va nous permettre de mettre en œuvre un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Une commission locale SPR, composée d'un panel d'élus, de l'Architecte des Bâtiments de France, du Préfet ou de son représentant, de la Direction Régionales des Affaires Culturelles, de personnes qualifiées et d'associations locales est en cours de constitution. Elle sera dirigée par le Président de la communauté de communes ou par le Maire du Dorat. Cette commission aura pour but de définir le périmètre de protection renforcée, très probablement le centre bourg, et les prescriptions nécessaires à la valorisation du patrimoine.

En contrepartie de ces nouvelles obligations, la commune du Dorat a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine qui permet aux particuliers propriétaires, d'obtenir le label Fondation du Patrimoine et une subvention municipale pour tous les travaux extérieurs (travaux, façades, etc...) visibles de la voie publique sur des bâtiments d'intérêts architecturaux ou participant à l'homogénéité de la rue, d'un montant de :

- **de 2% pour les personnes imposables avec un plafond par opération de 3 000 €,**
- **de 8% pour les personnes non imposables avec un plafond par opération de 10 000 €.**

Par ailleurs avec ce label de la Fondation du Patrimoine, les propriétaires peuvent déduire de leur **revenu global imposable 50 % du montant TTC des travaux de restauration.**

Suite à une délibération votée à l'unanimité par le conseil municipal le 7 dévembre dernier, ce dispositif est applicable à compter du 1er janvier 2022,

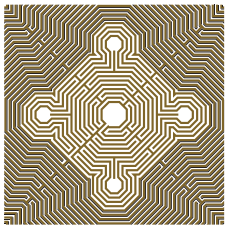

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

1 : La zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) a été transformée en SPR par la loi du 7 juillet 2016

sur le centre bourg. L'enveloppe globale consacrée, pour l'année considérée, à l'aide apportée par la commune sera fixée lors du vote du budget par le conseil municipal.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, d'autres dispositifs interviendront en début d'année prochaine pour faciliter la rénovation du bâti.

La commune va de son côté accompagner ce plan progressif de valorisation du patrimoine en améliorant très prochainement l'entretien des rues et leur propreté, pour offrir à nous-mêmes, habitants du Dorat, comme aux visiteurs, une cité de plus en plus esthétique.

C'est ainsi qu'en embellissant notre espace urbain et donc notre qualité de vie, nous redonnons de la valeur au capital immobilier, favorisons l'économie du tourisme et travaillons pour la prospérité future de notre ville.

CHJ

© JL Kobel - CRTNA

© OT du Haut-Limousin

FONDATION DU PATRIMOINE

RESTAURATION
DE LA COLLÉGIALE

Montant à ce jour :
77 534 € pour 299 dons

Merci aux Donateurs.

© P Baudry CRTNA

Rénovation des bâtiments

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ? Contactez la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique pour connaître les aides mobilisables et vous rediriger vers les bons interlocuteurs. Cette plateforme s'adresse aux particuliers, petit tertiaire privé, TPE (jusqu'à 10 salariés), commerces, bureaux, restaurants... Le guichet est joignable du lundi au jeudi toute la journée et le vendredi matin au 05 55 14 88 42 ou par mail : contact@novhabitat87.fr

Programme de Logements adaptés au centre du Dorat

Face aux enjeux du maintien à domicile et du vieillissement de la population, la ville du Dorat en partenariat avec le département, l'Office public de l'habitat 87 (ODHAC) et d'autres partenaires ont souhaité mettre en place, un dispositif d'habitats adaptés en faveur des personnes âgées et/ou handicapées. Ces 4 petits pavillons de plain-pied (type 2 ou 3) situés en centre bourg, dans les jardins de l'ancienne école primaire du château à proximité des commerces, sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils comportent des équipements spécifiques de confort et de sécurité visant à faciliter le maintien à domicile des locataires (volets roulants, carillon lumineux, barre de relevage dans les sanitaires, chemin lumineux entre la chambre et les toilettes, coffret de communication...). L'inauguration a eu lieu le 12 novembre dernier, en présence des élus. Une opération gérée par l'office public de l'habitat, ODAC 87.

Le coq avant sa restauration

Restauration du coq du clocher

A l'occasion des travaux de toiture de la collégiale, le coq du clocher ouest, fait essentiellement de cuivre, a été démonté et a fait l'objet d'un décapage chimique opéré par l'entreprise Fréchin. Pour conserver cet aspect rouge doré d'origine, le carrossier du Champs de Foire Jérôme Faye, a passé un verni spécial qui devrait conserver cet aspect doré pour plusieurs années.
Pendant tout le mois de janvier, le coq sera visible dans les locaux de Tourisme et Patrimoine les samedis matin de 9h30 à 12h et le Dimanche de 14h30 à 18h. Il sera possible de le prendre en photo à condition, bien sûr, de le manipuler avec précaution.

Le coq restauré

[RÉTROSPECTIVE]

Une fin d'année très animée

Des moments forts :

- Tourisme et patrimoine, avec le marché de Noël, le 5 décembre à la Halle aux Grains
- L'association des artisans et commerçants du Dorat et son marché de Noël dans la Grande Rue, le 18 décembre
- Les Enfants du Dorat, à la Halle aux grains.

Merci et bravo aux associations concernées !

Marché de Noël du 18 déccembre

Marché de Noël du 5 déccembre

Los Barlos © A Bouery

Ensemble DORAmifa © VTAD

Sté philarmonique La Souterraine - Guéret © VTAD

Le Festival DORAmifa

La cinquième édition du festival DORAmifa qui aurait dû se dérouler en novembre 2020 au Palais des Sports a finalement eu lieu les 12 et 13 novembre 2021 dans les locaux de la Halle aux Grains. Tout au long du week-end, 160 musiciens amateurs, professionnels ou en passe de le devenir se sont succédé puis se sont réunis pour le majestueux final sur la scène de DORAmifa pour le plus grand plaisir des spectateurs, des musiciens et de toute l'équipe organisatrice de cet événement devenu désormais incontournable.
Prochaine édition en novembre 2023 !

© L'œil de Charlotte

[INAUGURATION]

Ouverture de l'aire de jeux au Dorat

A. Sellès © L'œil de Charlotte

Le 19 janvier 2022, en présence de M^r^ le maire, Bruno Schira, M^me^ Amandine Sellès, Conseillère Départementale, des élus, des agents techniques municipaux et des enfants du centre de loisirs, la nouvelle aire de jeux a été inaugurée. C'est avec une immense joie que les enfants du centre de loisirs ont découvert ce nouvel espace. *« Plus qu'une aire de jeux, nous avons désormais un espace convivial, sécurisé et accessible à tous »* annonce le maire. Une belle réalisation des services municipaux ; l'aire de jeux est composée de jeux adaptés aux enfants de toboggans, de la cage à grimper et de la pyramide de corde... De plus, cette aire est équipée de tables de pique-nique et de poubelles pour garder un environnement toujours propre. Désormais, au Dorat, les plus petits auront un lieu à eux pour s'amuser en toute sécurité, toujours sous la surveillance d'un adulte.

AFIN DE FÊTER DIGNEMENT NOS 10 +2 ANS D'EXISTENCE

NOUS VOUS PRÉSENTONS :

LES INSUPPORTABLES

STREET BAND FESTIVAL

29 - 30 avril et 1er mai 2022

LE DORAT

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

street-band-festival.com

[À VOS AGENDAS]

Un week-end en musique !

Le Street Band Festival est un festival musical organisé à l'occasion des 10 ans de la fanfare de rue originaire du Dorat « Les Insupportables ».

Le but de ce festival ? Rassembler les groupes de musique et amis rencontrés aux cours de ces 10 ans d'activités. Au total ce sont 11 groupes, venus de France, de Belgique et d'Espagne qui se produiront pendant 3 jours dans les rues du Dorat.

Les Insupportables © A Bouery

AU PROGRAMME

Vendredi 29 avril :
Place Charles de Gaulle
- 18h : OUVERTURE DU FESTIVAL
- 20h : Départ de la course à pied UTMD
- 21h15 : Remise des récompenses de l'UTMD
- 21h45 : Soirée bodega
- 2h : FERMETURE DU FESTIVAL

***

LES GROUPES :
- *Les Marteaux* 🇧🇪
- *Men In Brass* 🇫🇷
- *Les Insupportables* 🇫🇷

Samedi 30 avril
Place Charles de Gaulle :
- 11h : OUVERTURE DU FESTIVAL
- 14h : Tournoi de balle aux prisonniers
- 17h : Remise du trophée aux vainqueurs du tournoi

Rue de l'Hozanne :
- 18h : Déambulation jusqu'à la salle de concert
- 21h30 : Soirée officielle pour notre 10ème+2 anniversaire (5€ l'entrée / Gratuit - de 12 ans)
- 3h : FERMETURE DU FESTIVAL

***

LES GROUPES :
- *Les Marteaux* 🇧🇪
- *Clap Fanfare* 🇫🇷
- *Broken Brother Brass Band* 🇪🇸
- *Phatfreack'ncie* 🇧🇪
- *Friends Street Band* 🇫🇷
- *Hot Street Brass Band* 🇧🇪
- *Les Insupportables* 🇫🇷

Dimanche 1er mai
Place Charles de Gaulle
- 11h : OUVERTURE DU FESTIVAL
- 14h : Escape Game
- 15h : 1ère Partie
- 16h15 : Concert de Clôture
- 17h : FERMETURE DU FESTIVAL

***

LES GROUPES :
- *Panda Cover Gang* 🇫🇷
- *Broken Brother Brass Band* 🇪🇸
- *Hot Street Brass Band* 🇧🇪
- *Adavity* 🇫🇷
- *Harmonie les Enfants du Dorat* 🇫🇷
- *Les Insupportables* 🇫🇷

Contact :
Organisation : Guillaume JUSIAK
07 87 80 62 95
Communication : Alexis ARNAUD
06 31 19 00 46
Site web :
www.street-band-festival.com
Mail : lesinsup@gmail.com

Les Insupportables c'est un groupe d'amis, réunis autour d'une passion commune : la musique !

Mais les Insupportables c'est surtout une fanfare de rue ou plutôt une fanfare tout terrain. Animation de féria, festivals, fêtes de villages, organisation de concerts ou encore salon de l'agriculture. Depuis 2010, ce groupe d'amis parcoure la France (et même un peu plus loin), afin de se produire dans différentes villes.
Et c'est en 2020 que le groupe devait fêter ses 10 ans d'existence. Pandémie oblige, c'est donc en 2022 que cet anniversaire aura lieu !

Les Insupportables © A Bouery

Wissembourg © Shutterstock

[ZOOM SUR]

Le comité de jumelage Le Dorat, Santillana Del Mar, Wissembourg

Qui sommes-nous ?

Le comité de jumelage s'est constitué en association conformément à la loi de juillet 1901 et est administré par un comité directeur composé de neuf membres élus par l'Assemblée Générale, et 3 membres de droit du conseil municipal du Dorat.

L'association « Comité de Jumelage Le Dorat - Santillana Del Mar - Wissembourg » a son siège social à la mairie du Dorat. Cette association doit favoriser la plus large participation possible des habitants du Dorat, aux échanges de toutes natures entre les villes jumelles (linguistiques, culturels, touristiques, patrimoniaux,...).

Pourquoi un jumelage de ces deux villes avec le Dorat ?

Pour Santillana Del Mar : Il y a plus de 50 ans, M° Clisson, maire du Dorat, cherchait une ville jumelle dont la langue était enseignée au collège du Dorat avec des similitudes notamment architecturales (les collégiales), scolaires, associatives. La mairie de Santillana Del Mar était dans une recherche similaire. C'est ainsi que les deux villes se sont rapprochées et la charte du jumelage a été signée, une réelle amitié est née entre les deux villes. Nous avons fêté les 50 ans de ce jumelage en 2019.

Santillana Del Mar © Shutterstock

Pour Wissembourg : C'est l'histoire qui lie nos deux villes. En effet en 1939 débute l'évacuation des Alsaciens des zones entre la frontière allemande et la ligne Maginot, vers le Limousin. Les Wissembourgeois ont été accueillis au Dorat. Malgré des difficultés de cohabitation et de langue (certains alsaciens ne parlaient pas français), des liens entre des familles se sont tissées et le jumelage, signé il y a une dizaine d'années, perpétue la mémoire de cette page de l'histoire.

En lien avec la municipalité, le comité de jumelage fait vivre les échanges entre nos villes. Tous les habitants du Dorat sont invités à se rapprocher du comité pour participer aux actions futures. Aussi nous vous invitons à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale de l'association :

le jeudi 10 février 2022
salle de Font-Réaulx au Dorat à 18h

Les propositions de chacun seront les bienvenues. D'autant qu'après deux années blanches (2020 et 2021) pour cause de pandémie, nous espérons qu'en 2022, des rencontres pourront s'organiser. Nous pensons au projet monté en 2020 avec Santillana Del Mar, et non réalisé, avec une association du Dorat, à la participation d'une délégation du Dorat à la Santa Juliana, ainsi que la signature des 10 ans du jumelage avec Wissembourg.

Le bureau du Comité de Jumelage
Présidente : Odile DHOLLANDE
Vice Président : Mickaël THOURY
Secrétaire : Brigitte BOUTET
Secrétaire adjointe : Christine BELDJERBA
Trésorier : Frédéric CARPENTIER
Trésorière adjointe : Nicole MASSONNEAU

[FOCUS SUR]

L'Office de Tourisme du Pays du Haut-Limousin

L'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin est au service des habitants et acteurs du tourisme du Haut Limousin (Communautés de Communes du Haut-Limousin-en-Marche et Gartempe-Saint-Pardoux). Il informe les habitants sur les informations pratiques, les sorties et activités à faire sur le territoire pour bien vivre en Haut Limousin. Il accompagne les professionnels du tourisme local pour les soutenir dans leur projet. Il conseille et accueille les voyageurs en Haut Limousin.

Un accueil et un relais d'informations pour les habitants et les vacanciers

- Les Agendas des manifestations et le Guide pratique informent sur les activités, sorties et services en Haut Limousin.
- Une réponse toute l'année à la demande des touristes dans la préparation de leurs vacances et conseil dans le choix de leur hébergement : envois de documentations, réponses par mail et téléphone.

Où trouver les informations, brochures et services de l'Office de Tourisme ?

- Dans les pôles d'accueil de l'Office de Tourisme (Bellac, Le Dorat, Saint-Pardoux, Châteauponsac, Mortemart Saint-Sulpice-Les-Feuilles), sur l'aire de Boismandé, sur des évènements, chez les hébergeurs et différents sites de visite.
- Sur le site web, www.tourisme-hautlimousin.com et sur les comptes Facebook et Instagram @Destination Haut Limousin.
- Dans les journaux locaux : informations sur les sorties organisées par l'Office de Tourisme (Visit' ÔLim) et sur les différentes offres (comme le pAss' ÔLim).

Relation avec les acteurs locaux du tourisme

L'office de Tourisme organise des sorties de découverte du territoire. Il les accompagne dans leurs projets professionnels via des rencontres, accompagnements individuels, ateliers en groupes. Retrouvez les services dans la rubrique Espace pro du site web qui propose un espace dédié aux acteurs du tourisme dont un espace ressource.

Ouverture des pôles d'accueil

- Toute l'année - Pôle d'accueil de Bellac
- D'avril à octobre Saint-Pardoux et Le Dorat
- De mai à août : Saint-Sulpice-les-Feuilles
- Juillet et Aout : Châteauponsac et Mortemart

Un numéro unique : **05 55 68 12 79**

Promotion gratuite des évènements

L'Office de tourisme assure la promotion de tous les évènements et manifestations ouvertes au grand public qui ont lieu en Haut Limousin. Des agendas périodiques sont imprimés et diffusés dans les Offices de Tourisme, envoyés par voie postale ou encore par mail à la demande des touristes et des locaux, sur le site internet dans la rubrique «Agenda» et aussi en ligne sur les sites internet de différents partenaires de l'Office de Tourisme comme Destination Nouvelle-Aquitaine et Terre de Limousins.

Vous organisez un évènement ? Quand devez-vous nous envoyer les informations sur vos manifestations ?

Il est essentiel d'informer le plus tôt possible. Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre évènement, FAITE-LE SAVOIR : envoyer vos informations à l'Office de Tourisme par mail à : **info@tourisme-hautlimousin**

Brèves

Ent. JULIEN
Artisan
- Electricité et salle de bains
- Pour tout type de travaux en électricité et réalisation de salle de bain complète

87210 Le Dorat
Tél : **06 76 78 66 35**

SARL Mathieu BRUN
Entreprise de Peinture
- Peinture « Intérieur-Extérieur » et Décoration
- Revêtements muraux
- Sol PVC

9, rue des Gaudinottes - 87210 Le Dorat
Tél : **06 75 98 66 27**
E-mail : baloumat71@gmail.com

[À DÉCOUVRIR]

La Micro-Folie du Haut-Limousin, une animation gratuite et pour tous !

Avec une programmation très riche, la Micro-Folie du Haut-Limousin propose deux fois par semaine le mercredi et le samedi de 14h à 16h, plusieurs animations qui s'adressent à tous les publics.

2 modes de visites accessibles

- En accès libre : pour laisser le Musée numérique en libre accès à tous. Chacun peut suivre sa propre navigation, entre l'écran et sa tablette, en lisant les cartels conçus par les conservateurs des musées, en découvrant les secrets des tableaux, en jouant....
- En mode conférencier : pour organiser des visites thématiques pour les groupes scolaire ou non.

Des ateliers de réalité virtuelle

limmergez-vous dans un monde à 360° pour découvrir l'un des thèmes proposés : les volcans, les abeilles, les fonds marins, les étoiles...

Des ateliers pédagogiques

Avec les mallettes à thèmes, dont le but est de développer la curiosité artistique des jeunes.

Sans oublier

Des retransmissions de spectacles, comme la projection du célèbre ballet du Lac des Cygnes le 16 décembre dernier et la programmation d'animations lors de la « Nuit de la lecture » le 21 janvier.

[FORMATION]

Défibrillateurs

Suite à l'acquisition de 3 défibrillateurs, la Mairie propose une formation gratuite, ouverte à tous, le 21 février 2022 de 19h à 20h30 à la médiathèque du Dorat.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie au 05 55 60 72 20.

[ÉTAT CIVIL]

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2021

NAISSANCE :

- AUGROS Eléna 26 octobre 2021
- COUTURAUD Milo 19 décembre 2021
- COTTE Enzo 22 décembre 2021
- COTTE Yvan 22 décembre 2021

DÉCÈS :

- Mr FAURENT Gilbert, 8 octobre 2021
- Mr DUPONT Claude, 19 octobre 2021
- Mme NASSIRI Zaina, 18 novembre 2021
- Mme PAPUCHON Liliane, 21 novembre 2021
- Mr BOUQUET Jean, 2 décembre 2021
- Mme MALIVERT Paulette, 19 décembre 2021
- Mme PÉRIER Camille, 21 décembre 2021

[TRIBUNE LIBRE]

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 83 de la loi du 7 août 2015 (loi Notr) étend aux communes de plus de 1000 habitants, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion sont diffusées par la commune, l'obligation de réserver un espace à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Daniel-Odon Hurel, Jacqueline Grelier, "Le Dorat, Une Histoire, Un Avenir"

Il est d'usage, en début d'année, de se souhaiter une bonne année. Faisons-le avec plaisir et sincérité, d'autant plus que le cadre de vie contribue au bien être personnel.

Que souhaiter à notre ville ? Un développement audacieux et responsable. Audacieux car il nous faut dépasser le rétrécissement des échanges et de la vie associative lié à la pandémie, parce qu'il faut oser et expliquer des politiques d'aménagement cohérentes, qu'il s'agisse du développement touristique et patrimonial ou de l'attention à tous les âges de la vie. Responsable parce qu'il s'agit toujours de l'argent public et donc du nôtre, tant à l'échelon local que national. C'est ce qui a justifié notre opposition au projet d'achat de la gendarmerie, l'unique projet que nous n'avons pas voté en 2021.

Que souhaiter à notre conseil municipal ? Plus de communication interne et plus d'échanges qu'en cette année et surtout cette fin d'année. Deux conseils municipaux depuis septembre, à peu près aucune réunion de commission… Et après, comment peut-on répondre aux interrogations de nos concitoyens que nous croisons quotidiennement en ville, dans les magasins, sur le marché ou ailleurs ? Bien souvent nous partageons la frustration de nos interlocuteurs. Seules les commissions de la CCHLEM se sont véritablement réunies, lieux d'échanges riches. A ce sujet, Odon HUREL a intégré le groupe de travail autour de l'avenir de l'École de musique de Bellac et bientôt, espérons-le, de la CCHLEM.

L'absence de communication et de travail collectif fait du conseil une simple chambre d'enregistrement. Cela finira par transparaître dans certains choix. Par exemple, on nous parle d'un futur parking à la Providence… à deux pas de l'aire de jeux pour enfants. Deux projets importants pour la ville mais qui, au bout du compte, pourraient jouer l'un contre l'autre, sur le plan environnemental. Ne revenons pas non plus sur la manière dont a été mené l'aménagement pourtant nécessaire de la Place Charles de Gaulle. Bref l'essentiel semble décidé en petit comité, rarement discuté avec les élus. Il nous a fallu insister, au sujet des Petites Villes de Demain, pour avoir une réunion commune et, malgré nos demandes, la population n'est toujours pas au courant alors qu'un simple tract explicatif, à défaut d'une réunion publique, aurait pu être envoyé à tous les habitants.

Souhaitons que l'année 2022 connaisse une évolution radicale dans ce fonctionnement ! Une municipalité ne se réduit pas à une gestion de dossiers dans un bureau de direction. Nous sommes 19 élus, nous souhaitons tous apporter notre pierre à l'édifice, en lien avec les associations et les habitants. Nous ne demandons qu'à jouer notre véritable rôle car, opposition comme majorité, nous avons été élus pour cela et que nous sommes tous autour d'une même table.

Alors Bonne année à chacune et à chacun d'entre vous avec une mention spéciale pour les services administratifs et techniques, pour nos écoles et l'ensemble des personnels !

Infos pratiques

MAIRIE DU DORAT
11, Avenue Louis Ricoux
Tél : 05 55 60 72 20
Courriel : mairie@ledorat.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 14h à 17h30.

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU DORAT ET DE BUSSIÈRE POITEVINE (MSP)
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30
Pour toute demande de visite à domicile, téléphoner de préférence le matin.

CABINETS D'INFIRMIÈRES
Guillaumé Charline,
5, rue Raymond Chameaux
Tél : 05 55 60 68 94 / 06 24 72 54 20

Dominique Bambagini,
Amandine Bordas, Odile Lavergne,
Gaëlle Martin, Céline Reynaud (MSP)
Tél : 05 55 76 16 30

OSTÉOPATHE
Olivier Couthier
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél: 06 08 37 00 93

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr Marie Laure Pinaud
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

L'HÔPITAL LOCAL DU DORAT ET LA MAISON DE RETRAITE
9 avenue François de la Josnière
Tél : 05 55 60 55 55

SAGE-FEMME
Amandine Sellès, Artémis,
9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 75 24 26 35

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE (MSP)
Anaëlle Toussaint
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 06 40 70 29 36

CABINET DE PÉDICURES PODOLOGUES
François Lachatre
et Marie-Jésus Villafranca,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 39 04

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche
composez le 3237 (0.35€ c/min)
ou **www.3237.fr**

Permanence Médicale :
la nuit de 20h à 8h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le **15**

Pompiers : composez le **18**
ou le **112** (portable)

ORTHOPHONISTE
Christel Zimmer,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 88 47 03 44

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
Sandrine Boussin, 20, rue de la Gare
Tél : 06 13 51 74 55

Elodie Szczepaniak, (MSP)
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

PHARMACIE DU DORAT
31, place Charles de Gaulle
Tél : 05 55 60 61 32

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL
9 bis, Place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 12 79
Courriel : otsiledorat@orange.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI
Place Charles-de-Gaulle
Hiver de 16h à 19 h- Été de 17h à 20h

MÉDIATHÈQUE
Mardi : 14h - 17h
mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
samedi : 9h30 - 12h
Contact : 05 55 47 33 70
mediathequeledorat@gmail.com

CENTRE PUBLIC MULTIMÉDIA
Du lundi au jeudi : 9h - 12h
et 14h - 19h et vendredi : 9h - 12h.
Contact : 05 55 68 26 94
cpmdudorat@ledorat.fr

MICRO-FOLIE
Salle du Cinéma.
Lundi et samedi : de 14h à 16h.
Contact : 05 55 68 26 94
ou 05 55 60 66 59
microfolieduhautlimousin@gmail.com

LA POSTE ET FRANCE SERVICES (Maison de services au public)
- Lundi, mardi, vendredi 9h/12h et 13h30/16h30
- Jeudi 9h30/12h00 et 13h30/16h30
- Mercredi et samedi 9h/12h

HORAIRES DE LA GARE SNCF
Le vendredi (sauf si férié)
de 8h50 à 11h30 et de 12h40 à 16h40

TAXICARS
2e samedi du mois, s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie, 48h à l'avance - Tél : 05 55 60 72 20

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
Mme Michèle Petitjean-Delmon
Permanence le 3e jeudi du mois, sur rendez-vous au 06 87 98 78 25

FNATH NORD 87
Association des accidentés de la vie
Contact : Nicole RANGER
05 55 68 98 68 / 05 55 34 48 97

MAISON DU DÉPARTEMENT
10, rue de la Croix Parot
- Services Techniques : 05 55 60 92 70
- Assistante Sociale : Mme Carole Mery, sur rendez-vous au 05 55 60 34 43
- Gérontologie : Mme FOUGERAS, permanence les mardis de 10h à 12h. Tél : 05 55 60 34 44

ENEDIS (EX. ERDF) : Dépannage 7j/7 et 24h/24 : 09 726 750 87

AGUR :
Service d'urgence 24h/24 :
09 69 39 40 00

***

- **Déchetterie :** fermé le lundi. Tél : 06 24 85 41 88
- **Campagne de dératisation** vendredi 4 mars de 14h30 à 15h30, s'adresser à la Mairie .
- **Collecte des déchets médicaux pour les parculiers :** 1er vendredi de chaque mois à la Mairie de 14h30 à 15h30.
- **Collecte des encombrants :** mercredi 28 mars

Le Dorat
BULLETIN MUNICIPAL
JANV. / FÉV. / MARS 2022

Comité éditorial conduit par Fouad Elmachkour et Jean-Pierre Lucas.
Conception graphique : Agence et pourquoi pas.
Photos : Fouad Elmachkour
Impression : 800 ex. sur papier recyclé par l'Imprimerie de la Basse-Marche.

Vous souhaitez communiquer sur des prochains événements, contactez-nous par mail : cpmdudorat@wanadoo.fr